

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 15 juin 2022

Réunion annuelle, le 7 juin 2022, du Comité de pilotage du réseau des buralistes de l’Aisne, de l’Oise et de la Somme au siège de la direction régionale des douanes d’Amiens

Le 7 juin 2022, le directeur régional des douanes à Amiens, M. Michaël LACHAUX, a présidé la quatrième session du comité de pilotage local du réseau des buralistes.

La vente au détail des tabacs manufacturés en France est un monopole d’État. L’administration des douanes gère cette activité via le réseau des buralistes répartis sur l’ensemble du territoire. Pour la Picardie, les débits de tabacs existants sont au nombre de 230 pour le département de l’Aisne, 310 pour le département de l’Oise et 292 pour le département de la Somme.

Cette réunion fut l’occasion pour les services douaniers de rencontrer les représentants des buralistes tant au niveau départemental que régional. Étaient présents Monsieur Philippe ALAUZE, Président de la Fédération Régionale des buralistes de l’Ile-de-France, Monsieur Patrick FALEWEE, Président de la Fédération Régionale des buralistes du Nord, Monsieur Christophe GONZALEZ-ROMAN, Président de la Fédération Départementale des buralistes de l’Aisne, Monsieur Serdar KAYA, Président de la Fédération Départementale des buralistes de l’Oise et Monsieur Pascal BAUDOIN, secrétaire de la Fédération Départementale des buralistes de la Somme.

Cette réunion s’est inscrite dans la poursuite de l’exécution du protocole d’accord sur la transformation du réseau des buralistes 2018-2022, et a permis d’aborder à travers la gestion du réseau, les problématiques rencontrées par les buralistes au quotidien.

Les participants se sont quittés satisfaits de la qualité des échanges et du caractère constructif de cette réunion. Rendez-vous a été pris pour 2023 !

Pour plus de renseignements, contacter :

Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03

Photos crédit Douane